

## LexisNexis publie le premier Code de l'énergie

*Commenté sous la direction de Maître Michel Guénaire, avocat au sein du cabinet Gide Loyrette, ce code rassemble pour la première fois tous les textes relatifs au droit de l'énergie*

Paris, le 30 mai 2013 – LexisNexis, éditeur juridique de référence, publie le premier Code de l'énergie, qui s'inscrit dans le droit fil de la codification initiée par l'ordonnance du 9 mai 2011.

Complet, ce premier Code de l'énergie se compose de la partie législative officielle, mise à jour et enrichie de la jurisprudence correspondant, d'une compilation de textes réglementaires en deuxième partie, et d'annexes comprenant notamment les instructions et délibérations de la Commission de régulation de l'énergie.

*« L'énergie était l'un des secteurs de notre économie parmi les plus difficiles d'accès juridiquement. La création du code de l'énergie par l'ordonnance du 9 mai 2011 a permis de lever un tel handicap. Désormais, le droit de l'énergie a un code qui permet une connaissance stable et pédagogique par les opérateurs du secteur. L'enjeu de cette codification n'est pas seulement scientifique mais économique : si l'énergie est un secteur clef de notre économie, le code de l'énergie sera le vecteur des investissements dans ce secteur »,* commente Michel Guénaire, avocat au barreau de Paris.

### Un ouvrage de référence qui rassemble tous les textes relatifs au droit de l'énergie

L'ordonnance du 9 mai 2011 a permis d'inscrire dans le droit positif l'articulation du secteur énergétique entre politiques interventionnistes de l'Etat et marchés ouverts à la concurrence. Dans cet ouvrage figurent les textes les plus récents sur la matière, dont :

- **La loi du 15 avril 2013** visant à préparer la transition vers un système énergétique sobre et portant diverses dispositions sur la tarification de l'eau et sur les éoliennes ;
- **La loi du 29 décembre 2012** de finances rectificatives pour 2012 ;
- **Le décret du 14 décembre 2012** relatif à la contribution des fournisseurs à la sécurité d'approvisionnement en électricité et portant création d'un mécanisme d'obligation de capacité dans le secteur de l'électricité ;
- **Le décret du 3 décembre 2012** relatif aux diagnostics de performance énergétique pour les bâtiments équipés d'une installation collective de chauffage ou de refroidissement et aux travaux d'économies d'énergie dans les immeubles en copropriété.

Abondamment commenté, il est destiné aux professionnels du droit et sera particulièrement apprécié des spécialistes du secteur de l'énergie.



## Sommaire

Livre Ier : L'organisation générale du secteur de l'énergie  
Livre II : La maîtrise de la demande d'énergie et le développement des énergies renouvelables  
Livre III : Les dispositions relatives à l'électricité  
Livre IV : Les dispositions relatives au gaz  
Livre V : Dispositions relatives à l'utilisation de l'énergie hydraulique  
Livre VI : Les dispositions relatives au pétrole, aux biocarburants et bioliquides  
Livre VII : Les dispositions relatives aux réseaux de chaleur et de froid

### Les auteurs

Sous la direction de **Michel Guénaire**, avocat au barreau de Paris, **Christophe Barthélemy**, avocat au barreau de Paris, **Olivier Béatrix**, directeur juridique de la Commission de régulation de l'énergie, **Sylvain Bergès**, avocat au barreau de Paris, **Noël Chahid-Nouraï**, avocat au barreau de Paris, **François Krotoff**, avocat au barreau de Paris, **Christine Le Bihan-Graf**, ancien directeur général de Commission de régulation de l'énergie, avocat au barreau de Paris, et **Sophie Nicinski**, professeur de droit à l'Université Paris 1 – Sorbonne.

*1<sup>ère</sup> édition - 2200 pages - ISBN : 978-2-7110-1822-2 - En librairie dès le 30 Mai 2013 - 80€*

### À propos de LexisNexis® en France – [www.lexisnexis.fr](http://www.lexisnexis.fr)

Editeur juridique de référence, LexisNexis est un acteur majeur dans les services d'information et les solutions de gestion pour les professionnels. Ses activités couvrent cinq domaines : l'information et l'édition juridique, la diffusion de la presse et de l'information économique et financière sur internet, les formations et conférences, et les logiciels de gestion à destination des professionnels. L'entreprise s'appuie sur une expertise éditoriale centenaire et sur une technologie de pointe pour apporter aux professionnels une vaste gamme de produits et services réputés : JurisClasseur, D.O, LexisNexis Business, Lexis360.fr, etc.

### Suivez l'actualité de LexisNexis sur les réseaux sociaux

Twitter [@LexisNexisFr](https://twitter.com/LexisNexisFr) - Facebook [LexisNexis France](https://www.facebook.com/LexisNexisFrance)

**Contact Presse : Nathalie Beauvillain - 01 71 72 47 79 - [nathalie.beauvillain@lexisnexis.fr](mailto:nathalie.beauvillain@lexisnexis.fr)**

---